

Cybercriminalité : les entreprises ne se protègent pas suffisamment

Rhône-Alpes. Cette semaine a eu lieu une rencontre sur le thème de la cybercriminalité à Lyon. L'occasion pour les experts de l'intelligence économique de faire prendre conscience aux chefs d'entreprise que personne n'est à l'abri des cyber-criminels.

Comptes bancaires pillés, fuite d'informations, vente de secrets industriels... La cybercriminalité n'épargne pas les entreprises du département. Pour autant, aucune ne souhaite s'étendre sur le sujet. Selon la gendarmerie, elles ne déposent d'ailleurs pas toujours plainte afin de ne pas dévoiler leur faiblesse face à la concurrence. Un silence qui n'étonne pas l'avocat M^e Yves Bismuth : « Les entreprises n'ont pas honte de se faire voler dix camions, en revanche elles ont honte de s'être fait pénétrer leur réseau informatique ». C'est justement pour informer les entreprises loca-

à comprendre toute l'importance de s'équiper de dispositifs de protection efficaces. La CCI de Lyon et la CGPME Rhône-Alpes travaillent aussi à aider les sociétés dans ce domaine. Un questionnaire d'autoévaluation à destination des chefs d'entreprise sera bientôt disponible sur Internet à ce sujet.

Une prise de conscience nécessaire car les cyber-criminels ont évolué depuis le début des années 2000. L'utilisation de mails vérolés est toujours d'actualité mais les hackers peuvent aussi escroquer une entreprise grâce à de simples informations laissées par un salarié sur Internet, ou grâce à un téléphone mobile ou même une simple clé USB.

Comme d'autres services de l'État, la gendarmerie réalise des audits auprès des entreprises volontaires. Et force est de constater que tous les patrons ne réalisent pas encore l'enjeu stratégique de la cybercriminalité : « On constate d'immenses lacunes et surtout une forme de naïveté au sein de certaines entreprises. La moitié des problèmes pourraient être évités avec un comportement humain approprié », note le commandant Richard Héliot, affecté au bureau défense-renseignements-ordre public à l'État-major de gendarmerie de la région Rhône Alpes. « Il y

Messageries et direction visées

Les cibles les plus attaquées sont la direction et les messageries partagées d'une entreprise. Les escrocs du net réussissent souvent leurs coups grâce à de simples informations recueillies sur Internet.

a moins de 15 jours, une PME de l'Ain a perdu 98 000 €. Grâce à des informations recueillies sur Internet, [l'escroc] s'est fait passer pour le banquier et a appelé directement les bonnes personnes, à savoir le directeur financier et le comptable. En les trompant sur son identité, il a pu bénéficier des informations nécessaires pour faire un virement de 98 000 € qui est parti directement en Grèce. Deux heures plus tard c'est 500 000 € qui devaient partir au même endroit mais qui ont été bloqués par la banque », explique le commandant Richard Héliot qui précise avoir eu connaissance d'un autre cas dans une entreprise locale. Celle d'un salarié qui avait tout simplement désactivé le pare-feu informatique de son entreprise pour pouvoir jouer en réseau sur Internet avec ses amis... ■

Xavier Alloy

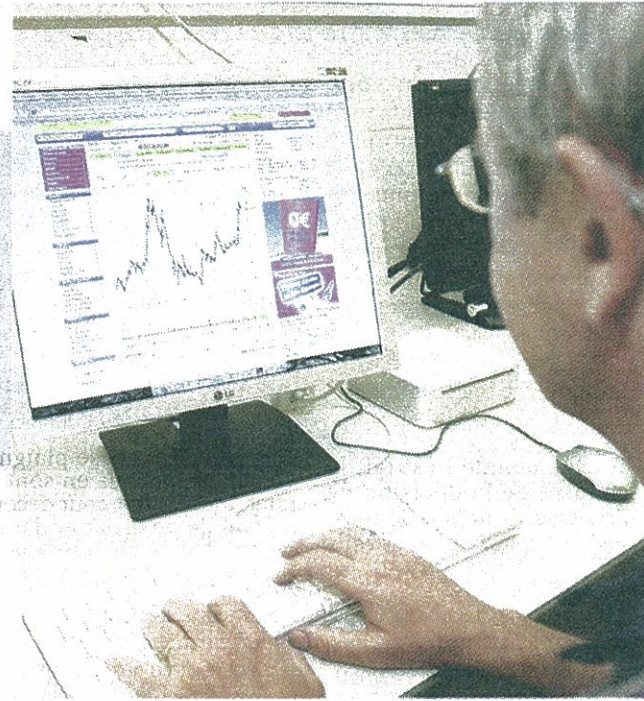


Photo illustration Maxime Jegat

Une entreprise de l'Ain escroquée de 98 000 €

les que le cabinet d'avocat Bismuth, spécialiste en matière d'intelligence économique (lire ci-dessous), a organisé une conférence sur le thème de la cybercriminalité à Lyon, la semaine dernière. Le but, mieux connaître ce phénomène et surtout tenter de trouver des solutions au problème. Les entreprises rhodaniennes ne passent évidemment pas à travers les gouttes. Face à l'augmentation des cyber-menaces, beaucoup commencent

120 gendarmes formés en Rhône-Alpes

En Rhône-Alpes, la gendarmerie a formé 120 militaires à l'intelligence économique depuis 2010. Face à la cybercriminalité, la gendarmerie a en effet un rôle à jouer auprès des entreprises locales, comme l'indique le commandant Richard Héliot : « Il n'y a aucune notion de contrôle ou de verbalisation. La gendarmerie est simplement là pour informer grâce à son atout de proximité et de territorialité »,

Les entreprises qui le souhaitent peuvent donc faire appel à la gendarmerie pour bénéficier de conseils ou d'un questionnaire d'autoévaluation. Enfin, les militaires formés peuvent aussi entreprendre avec le chef d'entreprise un diagnostic de vulnérabilité de la société. « Le schéma idéal c'est quand un chef d'entreprise vient se renseigner auprès d'une brigade pour bénéficier de notre expertise. Mais ces visites sont encore exceptionnelles ».

À Lyon, des étudiants « affreusement compétents »

À Lyon, l'école Epitech forme des experts en informatique grâce à « une pédagogie de projets, très applicatifs ». Une filière qui intéresse particulièrement les professionnels de la région dans le cadre de la sécurité informatique : « Dans le cadre CGPEM/CCI nous avons signé des accords avec Epitech. À la fin de leurs études, ces jeunes sont capables de rentrer dans n'importe quel système informatique en moins de 10 minutes. À force de travailler ils deviennent affreusement compétents. Il faut donc mieux les avoir

de notre côté », lance Hervé Mariaux, référent intelligence économique à la CCI de Lyon, référent économique à la CGPME Rhône-Alpes, membre du comité régional d'intelligence économique. « Leur connaissance est un atout pour les entreprises », poursuit le commandant Richard Héliot : « On les a vus faire en direct et c'est effarant. Pour eux c'est un jeu. Ce qui est inquiétant c'est que dans 80 % des cas toute l'information stratégique de l'entreprise aurait pu être récupérée ».

X. Alloy

L'AVIS DE YVES BISMUTH

avocat et membre fondateur du cabinet Bismuth

« La France dispose d'un arsenal juridique exceptionnel, encore faut-il l'utiliser »

« Nous avons au sein de notre droit français un arsenal juridique complet pour lutter contre la cybercriminalité, mais il est souvent ignoré des entreprises », déplore M^e Yves Bismuth, membre fondateur du cabinet Bismuth. Depuis sa création en 1974, le cabinet d'avocats est orienté vers l'assistance et le conseil des entreprises françaises et étrangères. Et l'avocat a développé, au fil des années, des compétences particulièrement utiles et adaptées au monde de l'intelligence économique et de la cybercriminalité. Pour

lui, les entreprises n'ont pas encore pris conscience du problème : « Elles pensent à fermer leurs portes à clefs en partant le soir, mais elles ne verrouillent pas toujours leur système informatique. Alors qu'elles gardent souvent plus de secrets et d'informations précieuses que dans leurs tiroirs », explique M^e Yves Bismuth. « Elles sont pourtant toutes concernées. Des avocats ont été piratés, des banques aussi. La cybercriminalité s'est aussi introduite à l'Élysée. Dans certains cas, des hackers ten-

tent même de gros coups et se font ensuite embaucher par des grandes sociétés ».

Pour changer les mentalités, M^e Bismuth aimerait que la France adopte un modèle proche de celui en vigueur dans les pays anglo-saxons : « Une entreprise est protégée si elle dépose plainte. Ce que je prône, c'est l'obligation de transparence », indique-t-il.

X. Alloy

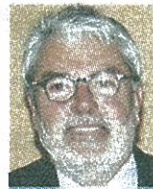


Photo Xavier Alloy